

# al futuhat

[Home](#)

[Index](#)

[Chrono](#)

[About](#)

[Links](#)



## Les Campagnes du Prophète



# La Bataille d'Ouhoud

## Les Juifs de Yathrib

Bien avant son arrivée à Médine, le Messenger d'Allah (sallallahu 'aleyhi wa sallam) savait déjà que la cité et sa région Yathrib étaient habitées depuis longtemps par des Juifs<sup>[1]</sup> et qu'il y avait aussi des différences entre l'Islam et la religion juive. Mais, en dépit de ces différences, aucun fait ne montre que le Prophète (sallallahu 'aleyhi wa sallam) les contraignit à embrasser l'Islam, ni prit une quelconque mesure d'exclusion ou eut le moindre sentiment d'animosité à leur rencontre. Au contraire, au début il fut content d'y trouver des Juifs qui reconnaissaient comme lui qu'Allah l'Unique pour Qui on accomplissait la prière.

Et, comme ils étaient des gens du Livre, le Prophète (sallallahu 'aleyhi wa sallam) signa avec eux un pacte de paix et de défense commune, un pacte qui institua en fait l'égalité en droits et en devoirs de tous les habitants de la région, Juifs et Musulmans, un pacte stipulant la défense commune, le bon voisinage, la non-agression et la protection des croyances de chacun des deux partis.

## Le pacte de paix

Voici les principaux articles de ce pacte :

### 1. La défense commune

- Allah est Témoin et reconnaissant envers celui qui respecte cet écrit (ce pacte).
- Aucune des deux parties signataires ne doit entretenir des relations avec Qouraysh, ni les soutenir. Ils (les Juifs et les Musulmans) sont tenus d'organiser et de participer à la défense de Yathrib (Médine) contre n'importe quel ennemi agresseur.
- S'ils sont appelés à accepter un traité, ils doivent l'accepter et le « respecter. »

- Et tant qu'ils sont en guerre, les Juifs et les Musulmans doivent financer et s'aider les uns les autres contre celui qui déclare la guerre aux signataires de ce pacte.
- Il doit seulement avoir entre eux conseil, exhortation, bienfaisance et ni mal ni péché.
- Quant aux dépenses, les Juifs et les Musulmans doivent avoir leur part.

## **2. Le bon voisinage et la non-agression**

- Est déclarée illicite toute agression entre les signataires de ce pacte et les habitants de Yathrib.
- Le voisin est au voisin un principe vital. Il est interdit au voisin d'agresser son voisin comme il ne doit pas lui faire de mal.
- Aucun n'a le droit de convoiter une chose sacrée sauf s'il a le consentement de son propriétaire légitime.
- Dans les relations, la bienfaisance doit primer et le mal doit être réprimé. Tout individu est responsable de ses actes.
- Ne viole ce pacte que celui qui cause du mal ou qui commet un crime.
- Quant à la sécurité des biens et des personnes, elle est assurée pour tout individu qui se déplace ou qui reste à Médine, sauf pour le criminel ou celui qui cause du mal.

## **3. La protection des croyances des parties signataires**

- Les Juifs des Banou 'Awf forment une seule communauté religieuse avec les croyants.
- Les Juifs ont leur religion comme les Musulmans ont la leur.
- Les uns comme les autres ainsi que leurs Mawali sont libres de disposer sauf celui qui nuit ou commet un crime ; celui-là ne fait du mal que pour lui et ses proches.

Toutes ces clauses s'appliquent aussi aux Juifs des Banou an-Najjar, des Banou al-Harith, des Banou Sa'idah, des Banou Jashm, des Banou al-Aws, des Banou Tha'labah, et des Banou ash-Shatiba.

Il faut signaler que ce pacte fut signé par les Juifs et les Musulmans entre l'Hégire du Prophète (sallallahu 'aleyhi wa sallam) et la bataille de Badr.

Du côté des Musulmans, le Prophète (sallallahu 'aleyhi wa sallam) veillait constamment depuis la signature au strict respect du pacte si bien qu'aucun act

de la part des musulmans ne vint enfreindre ne serait-ce qu'une seule clause. En tant que premier responsable, il n'économisa aucune énergie pour la sécurité et la paix entre les habitants de Médine et bien sûr dans la différence des croyances religieuses. Il fit cela, d'une part, dans le plus scrupuleux respect de l'esprit de l'islam, et, d'autre part, pour se consacrer aux dangers qui menaçaient sa communauté naissante de la part des polythéistes et ceux de la Mecque plus particulièrement car il était évident pour les musulmans que les Quraysh allaient riposter à la défaite de Badr.

## La menace juive

Mais du côté des Juifs, les problèmes se manifestèrent surtout après la victoire des musulmans à Badr. Cette victoire éveilla leur sourde crainte de voir l'islam rayonner sur les tribus arabes et ainsi, leur influence multiforme dépérir dans la région et se traduisit d'ailleurs par de multiples incitations aux troubles et des dissensions entre les musulmans qui, ne l'oublions pas, étaient encore conditionnés par la culture préislamique.

Bien qu'ils exprimèrent à maintes reprises leur volonté de vivre en paix à Médine, les Juifs, en réalité, inventaient chaque fois une nouvelle astuce pour déstabiliser la cohésion des rangs musulmans, soit par des insinuations, par des insultes, par des moqueries ou voir même plus grave lorsqu'un Juif, seigneur dans sa tribu, appela ouvertement à faire la guerre aux musulmans et entama des démarches auprès des tribus idolâtres pour la concrétisation de son objectif. En bref, les Juifs récidivèrent trop fréquemment dans leurs provocations et leurs tentatives de déstabilisation.

Les Banou Qaynouqa', habitants de Médine, furent les premiers à créer de graves problèmes aux musulmans. Ils se moquèrent d'abord d'eux puis les provoquèrent outrageusement pour enfin violer le pacte et déclarer la guerre au Messager d'Allah (sallallahu 'aleyhi wa sallam).

Ibn Ishāq rapporta dans sa Sirah que 'Assim Ibn 'Umar Ibn Qatada lui dit : « Les Banou Qaynouqa' furent les premiers des Juifs à ne pas respecter le pacte entre eux et le Messager d'Allah (sallallahu 'aleyhi wa sallam). Ce furent eux qui déclarèrent les hostilités entre Badr et Ouhoud. »

Quand les mauvais agissements des Banou Qaynouqa' commencèrent à produire leur effet et à causer du mal à la communauté musulmane, le Prophète (sallallahu 'aleyhi wa sallam), en tant que premier responsable, essaya d'abord dans le strict respect des termes du pacte de les ramener à la raison. Dans la réunion tenue dans le souk des Banou Qaynouqa', il rappela aux seigneurs juifs les termes du pacte et conseilla humblement à ces derniers de s'en tenir à ces termes. Mais, en vain... Les Banou Qaynouqa' restèrent décidés à aller jusqu'au bout de leur égarement malgré les dernières mises en garde. Leur réponse fut d'une extrême virulence et fut un véritable défi lancé à la face du Prophète (sallallahu 'aleyhi wa sallam) : « Crois-tu, Muḥammad, que nous ressemblons aux tiens (les Quraysh vaincus à Badr) ? Ne te berce pas d'illusions. Si tu as vaincu des gens ne sachant même pas manier les

armes et tu n'as pas raté l'occasion, nous par contre, te ferons comprendre que nous sommes de véritables guerriers dans le cas où nous te combattons. » (*Sirah Ibn Hisham*, t.2, p.47).

Devant un tel défi et une telle provocation, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) étouffa son irritation et ne put trouver d'autres mots pour raisonner ce Juifs arrogants.

Quant aux Musulmans ils ne leur restaient que la patience et l'endurance dans l'attente de ce qu'allaient produire les jours suivants.

Ce silence du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et de ses Compagnons fut certainement mal interprété par les Banou Qaynouqa' puisqu'ils redoublèrent de plus bel dans leur tactique de vexations et de provocations jusqu'au jour où l'irréparable se produisit.

## **L'affaire du souk**

Tout commença lorsqu'une femme musulmane se rendit dans le souk des Banou Qaynouqa' avec l'intention de vendre un bijou qui lui appartenait. Alors qu'elle discutait avec un bijoutier juif à propos des qualités, des défauts et du prix de l'objet, un groupe de juifs vinrent d'abord l'entourer discrètement puis entamèrent leurs humiliations successives et sans limites ; ils essayèrent même de lui découvrir le visage<sup>[2]</sup>. Mais la femme, qui ripostait tout en étant assise, ne se rendit pas compte qu'un autre bijoutier avait déjà accroché le derrière du bas de sa robe dans son dos et lorsqu'elle se leva dans un mouvement de colère, son arrière train se découvrit aux yeux de tout le souk. Devant une telle humiliation, elle trouva pourtant les mots pour appeler un Musulman à son secours et l'un d'entre eux qui se trouvait dans le souk, accourut à son secours pour la protéger et la couvrir puis tua le bijoutier fautif pour être aussitôt abattu à son tour par le groupe.

Le conflit qui couvait déjà prit soudain feu tel un brasier ravageur par cette première étincelle juive. Les Banou Qaynouqa' se replièrent alors rapidement dans leur quartier fortifié (ils avaient des fortins conçus pour la défense en temps de conflits) et s'y retranchèrent en se tenant prêts pour les hostilités, au mois de Shawwal de l'an 03 de l'Hégire, vingt-cinq jours environ après la bataille de Badr.

Devant une telle situation insupportable (mort d'homme, femme touchée dans sa dignité et riposte armée), le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) n'eut d'autre choix que de décider le siège des Banou Qaynouqa' et de trancher le conflit par les armes puisque ces derniers avaient pris les armes et étaient depuis bien avant hostiles à toute coexistence pacifique.

Cependant, la bataille qui s'annonçait n'eut pas lieu car les Banou Qaynouqa' malgré « la réputation de guerriers qu'ils trompèrent » déposèrent les armes sans aucune forme de riposte après seulement quinze jours de siège commandé par Abou Loubaba Bashir Ibn 'Abd al-Moundir, appelé par d'autres Rifa'a Ibn 'Abd al-Moundir et abdiquèrent donc sans aucune condition préalable.

Il faut signaler en passant que les autres communautés juives de Médine et des environs se tinrent à l'écart du conflit et n'essayèrent même pas d'intervenir sous une forme quelconque bien qu'elles cultivaient l'espoir secret de voir l'islam et son Prophète (sallallahu 'aleyhi wa sallam) éliminé de toute la région.

### **L'expulsion des Banou Qaynouqa'**

Après la capitulation, les Banou Qaynouqa' qui n'étaient pas encore sortis de leurs fortins restèrent très inquiets. Quel sort allait-il leur être réservé par les musulmans ? Le Prophète (sallallahu 'aleyhi wa sallam) allait-il ou pas appliquer sévèrement les lois en vigueur de cette époque (c à d, l'expropriation de tous les biens et l'application du statut de captif) ou allait-il prendre des mesures extrêmes à leur encontre ? Ils avaient rendu leurs armes sans savoir toutefois le destin qui leur était réservé.

Toutes les inquiétudes, toutes les angoisses des Banou Qaynouqa' n'avaient qu'une seule issue et cette issue était entre les mains de leur allié 'AbdAllah Ibn 'Oubay Ibn Saloul le Khazraji (aussi considéré comme le chef des hypocrites médinois). En effet, ce dernier intervint rapidement en leur faveur auprès du Prophète (sallallahu 'aleyhi wa sallam), et après plusieurs tentatives, il réussit à obtenir leur amnistie mais en contrepartie ils devaient quitter Médine pour ne plus jamais être les voisins des musulmans.

Peu de temps après, le temps de se préparer au départ, les Banou Qaynouqa' quittèrent Médine pour ne plus y revenir et allèrent s'installer en Syrie. Ce fut ainsi que prit fin ce conflit mais qui n'était certainement pas le dernier car d'autres allaient suivre et démontrer à chaque fois que la responsabilité des affrontements incombait toujours aux Juifs (les Banou an-Nadr et les Banou Qouraydah).

A propos de l'expulsion des Banou Qaynouqa', Ibn Ishāq a rapporté que 'AbdAllah Ibn 'Oubay demanda au Prophète (sallallahu 'aleyhi wa sallam) d'être clément envers ses auxiliaires juifs qui étaient en fait les auxiliaires de tous les Khazraj. Mais, comme il remarqua que le Prophète (sallallahu 'aleyhi wa sallam) ne lui répondait pas, il insista alors avec véhémence tout en demandant cette fois clairement l'amnistie pour ses alliés ; il alla même jusqu'à se mettre en travers du chemin du Prophète (sallallahu 'aleyhi wa sallam) et osa même plus, en le retenant par les sangles de son bouclier. Devant une telle attitude déplacée, le Messager d'Allah (sallallahu 'aleyhi wa sallam) se mit en colère (cela fut visible sur son visage) puis demanda expressément à

'AbdAllah Ibn 'Oubay de le lâcher. Mais ce dernier ne le lâcha qu'au moment où il eut gain de cause (*Sirah Ibn Hisham*, t.2, p.48). Un gain de cause toutefois relatif puisque les Banou Qaynouqa' furent, en contrepartie, expulsés de Médine vers les frontières de la Syrie où ils finirent tragiquement quelques temps plus tard (*Fiqh as-Sirah*, p.186).

## Les Juifs chez Qouraysh

Bien que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) leur évita le pire en octroyant l'amnistie, les autres Juifs de Yathrib qui suivirent de loin et avec prudence le conflit ne tirèrent pas les bonnes conclusions. Au lieu de rester tranquilles et de vivre en paix avec les Musulmans, ils prirent à tour de rôle la relève des Banou Qaynouqa' avec des intentions toujours plus belliqueuses que les précédentes et toujours à l'affut des occasions qui se présentaient pour nuire à l'Islam et au Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Le célèbre usurier Ka'b Ibn al-Ashraf at-Tay<sup>[3]</sup> qui fut l'un des plus virulents ennemis juifs ne se contenta pas d'exprimer ses véritables sentiments par des vers de poésie mais après la victoire de Badr, il déclara qu'il était beaucoup plus préférable d'être enseveli sous terre que de vivre.

Cette déclaration ne lui ayant pas suffi, il sortit alors de Médine faire campagne contre les Musulmans parmi les tribus arabes encore polythéistes, y compris la tribu de Qouraysh, violant ainsi ouvertement le pacte qui était encore en vigueur entre les Juifs et les Musulmans.

Devant l'assemblée des notables et seigneurs de Qouraysh, il appela à la revanche et incita à la guerre en vantant les mérites des guerriers Qouraysh, après avoir bien sûr pleuré les morts de Badr. Il blasphéma même bien qu'il fut un croyant juif pour arriver à les mobiliser contre le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et ses Compagnons. Quand Abou Soufyan Ibn Harb lui demanda : « Qui des deux camps observe la juste voie ? Muḥammad et son Islam ou Qouraysh et ses idoles ? » Sa réponse fut un blasphème caractérisé : « C'est vous qui respectez la juste voie ! »

A ce propos, Allah fit alors descendre ces Versets : « **N'as-tu pas vu ceux-là, à qui une partie du Livre a été donnée, ajouter foi à la magie (gibt) et au taghout, et dire en faveur de ceux qui ne croient pas: « Ceux-là sont mieux guidés (sur le chemin) que ceux qui ont cru ? » Voilà ceux qu'Allah a maudits ; et quiconque Allah maudit, jamais tu ne trouveras pour lui de secourer.** » (Les Femmes, 51 et 52).

## L'élimination de l'usurier Ka'b al-Ashraf

Ka'b Ibn al-Ashraf, dont la mère, signalons-le, était des Banou an-Nadr, ne revint à Médine qu'après avoir réussi à mobiliser tous les Qouraysh contre le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Et, là, à domicile il ne s'arrêta pas non plus d'appeler les gens à déclarer la guerre aux Musulmans et de réciter dans ces poèmes la beauté des femmes musulmanes dont il ne se priva pas de citer les noms. Ce qui était d'ailleurs considéré comme un affront et une grave insulte pour toute la communauté musulmane.

Par toutes ses menées et activités franchement hostiles, Ka'b Ibn al-Ashraf devint une véritable source de dangers qui menaçait sérieusement la sécurité des Musulmans ; il devint un ennemi au même titre que l'ennemi armé qui n'attend que l'occasion pour éliminer son adversaire.

Il fallait donc mettre un terme à cette situation dangereuse, surtout que les Musulmans traversaient une période délicate caractérisée par des conditions exceptionnelles, que Ka'b était très riche, qu'il avait un fortin très bien placé en dehors de Médine et qu'il pouvait inciter les Juifs à violer le pacte.

Pour toutes ces raisons peut-être, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) prit la décision d'éliminer Ka'b Ibn al-Ashraf. Et ce fut Muḥammad Ibn Maslamah l'Ansar qui exécuta la sentence avec un groupe d'Ansar tout près du fortin.

Avec ces fermes mesures à rencontre des Banou Qaynouqa' et de Ka'b Ibn al-Ashraf, les Juifs furent convaincus que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) était parfaitement disposé à user de la force dans le cas où les conseils et les simples rappels à l'ordre ne seraient pas suivis par ceux qui intentaient à la sécurité de la communauté musulmane.

Par conséquent, ils restèrent silencieux et n'exprimèrent pas la moindre réaction à la mort de leur poète et très riche usurier. Ils allèrent même plus loin et se montrèrent respectueux pour un certain temps de la charte signée.

Avec cette stabilité somme toute relative, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) eut plus de liberté pour faire face aux dangers qui, chaque fois, se déclenchaient à l'extérieur de Médine tant du côté des bédouins polythéistes que du côté de Qouraysh qui voulait prendre sa revanche à tout prix et venger ses morts.

[1] Les Juifs, ou Banou Isra'ïl sont connus dans l'histoire ancienne. D'origine sémitique, ils s'exilèrent dans le pays de Kan'an (le sud de la Syrie) au 13ème siècle avant J.C. Plus tard, lors de son règne sur l'Égypte, le Prophète d'Allah Youssouf Ibn Ya'qoub Isra'ïl (('aleyhim salam)) les invita à s'installer dans

son royaume. Ils y restèrent pendant quatre siècles durant lesquels ils devinrent nombreux et très influents dans la vie du pays. Cependant, ils furent après persécutés par les rois d'Egypte jusqu'au moment où Allah envoya le Prophète Moussa ('aleyhi salam) pour les délivrer de pharaon. Quant à leur présence à Médine, elle remonte à 1200 ans avant J.C, quand Moussa ('aleyhi salam), alors en route pour la Palestine envoya des troupes anéantir les 'Amaliq, un peuple arabe qui sévissait dans la région de Yathrib.

[2] On voit que leurs méthodes n'ont pas changé depuis.

[3] Tay : une très grande tribu des tribus Kahlan Qahtani dont les origines remontent à Tay Ibn 'Adad Ibn Yashjab Ibn 'Arib du Yémen s'établirent dans le Najd, le Hijaz, en Syrie et en Irak à cause de sa forte démographie et du fait qu'elle était aussi très riche.



Ouhoud



Copyright (c) 1999 Unicitylight.info. All rights reserved.